

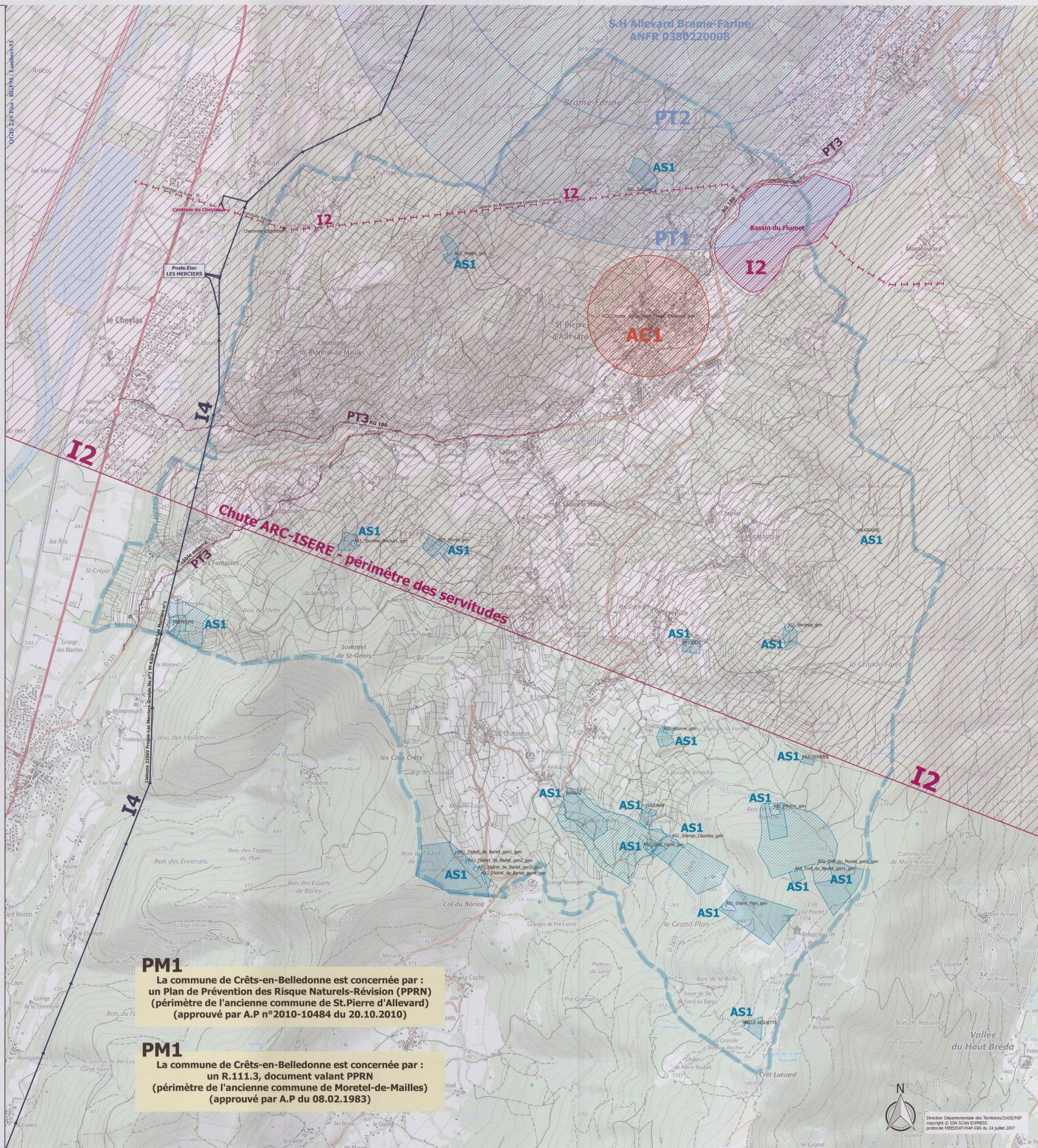
Légende

- AS1 captages
- AS1 captages : périmètre de protection immédiate
- AS1 captages : périmètre de protection rapprochée
- AS1 captages : périmètre de protection éloignée
- AC1 Monument Historique Classé
- AC1 Protection Monument Historique, R:500m
- I2 Périmètre des servitudes de la chute ARC-ISERE
- I2 Ouvrages hydroélectriques
- I2 Centrale
- I2 Bassin
- I2 câble de télécommande
- I2 Galeries d'aménée, conduites forcées
- I2 cheminée d'équilibre
- I4 Lignes Haute Tension
- PT1 Protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 Protection contre les obstacles
- PT3 réseau téléphonique
- Limites communales

MODIFICATIONS

date	code	nature
21.01.97		Morestel de Mailles : Mise à jour P.A.C Elaboration
26.11.91		St.Pierre d'Allevard : Mise à jour après approbation du POS
25.10.95		St.Pierre d'Allevard : PAC révision n°1
11.09.00		St.Pierre d'Allevard : Mise à jour suite à l'Arrêt du POS
01.01.16		Création de la commune nouvelle de Crêts en Belledonne
07.07.16		Mise à jour pour la révision du POS en PLU de Saint-Pierre d'Allevard - Mise à jour conjointe des sup de Morestel de Mailles.
	AS1	Mise à jour totale des captages.
	PM1	Commune concernée par un Plan de Prévention des Risques Naturels (révision) sur le secteur de Saint-Pierre d'Allevard (A.P du 20.12.2010)
	PM1	Commune concernée par un R111.3 valant PPRN, sur le secteur de Morestel de Mailles (A.P du 08.02.1983)
	JS1	Suppression des servitudes inexistantes (vérif. fiches RES-DDJSS)
	Int1	Suppression des servitudes ne s'appliquant qu'aux nouveaux cimetières dits "transférés"
	PT1- PT2	Suppression des servitudes sans acte d'institution de l'antenne TDF (CCT 38.13.180)

ECHELLE : 1/12.500
MODIFIE LE : 07.07.2016



PM1
La commune de Crêts-en-Belledonne est concernée par :
un Plan de Prévention des Risques Naturels-Révision (PPRN)
(périmètre de l'ancienne commune de St.Pierre d'Allevard)
(approuvé par A.P n°2010-10484 du 20.10.2010)

PM1
La commune de Crêts-en-Belledonne est concernée par :
un R.111.3, document valant PPRN
(périmètre de l'ancienne commune de Morestel-de-Mailles)
(approuvé par A.P du 08.02.1983)